

Work as Key to the Social Question

The Great Social and Economic Transformations and the Subjective Dimension of Work



Anthropologie et théologie du travail:

Travail et dignité humaine

by Ignace Berten
Espaces, Bruxelles

Résumé

Nous menons ici en parallèle une réflexion anthropologique et un regard théologique sur le travail, dans le cadre européen.

Si on veut faire place aux valeurs de dignité humaine, de participation, de responsabilité sociale et de solidarité, il est possible d'ébaucher un projet de société viable économiquement et socialement, au cœur duquel le travail, à la fois sous sa forme d'emploi et d'engagements libres des personnes, devienne un axe majeur d'une société plus humaine pour tous.

Cela suppose un véritable projet politique européen et donc aussi la construction d'une Europe plus politique, fondée sur des valeurs de solidarité et de participation, d'attention donnée aux plus faibles, à la qualité de la vie, à la culture et à l'environnement

Une remarque préalable : la réflexion ici proposée porte sur le travail dans le contexte du monde occidental présent, et particulièrement dans le cadre de l'Europe occidentale. Nombre d'éléments de l'analyse et de la réflexion devraient être fortement nuancés dans d'autres contextes, ou n'y sont pas pertinents.

1. Regard sur le travail du point de vue d'une anthropologie sociale

La question de l'emploi est au centre des préoccupations dans l'Union européenne, tant de la part des citoyens, que des gouvernements ou des institutions européennes. Depuis le

Traité d'Amsterdam (1997) et le sommet de Luxembourg qui l'a suivi, l'emploi est devenu l'un des axes prioritaires de l'Union. La question est abordée d'un point de vue économique, en termes quantitatifs et qualitatifs de compétence, et social, le chômage étant considéré à la fois comme un lourd handicap économique et comme un problème majeur pour les personnes concernées. Mais la question n'est pas abordée dans toute son ampleur humaine.

1.1. Les concepts utilisés

Une clarification est nécessaire quant au vocabulaire utilisé. Quand nous disons 'travail' dans le contexte de notre société, nous pensons spontanément 'emploi'. Il n'en a évidemment pas toujours été ainsi. Il importe de bien s'entendre sur le sens des mots. Et il faut distinguer deux registres différents de langage : l'usage des mots dans le sens courant (et généralement dans les sciences humaines), et l'usage des mêmes mots dans le langage économique technique. Les deux ne se recouvrent pas, et il faut éviter les confusions.

D'un point de vue anthropologique, on peut distinguer au moins trois termes : activité, travail et emploi. 'Activité' est le terme le plus large ; il désigne tout ce qui est de l'ordre de l'agir humain : la production économique, mais aussi le jeu, la relation sexuelle, l'exercice d'un art, la lecture, l'éducation des enfants, la méditation ou la prière... 'Travail' désigne l'activité qui donne lieu à une production extérieure : travail professionnel évidemment, mais aussi activité domestique de cuisine ou d'entretien, culture du jardin, service rendu dans le cadre de la vie associative, etc. Quant à 'emploi', ce terme désigne la forme particulière et reconnue de travail qui est liée à une rémunération : à l'origine, le mot désignait seulement le travail dépendant ; actuellement il désigne tout type de travail professionnel rémunéré.

Dans le langage économique (dans les tableaux statistiques de l'Union européenne, par exemple), les mêmes mots n'ont pas le même sens que dans le langage quotidien. La 'population en âge de travailler' est la population susceptible d'exercer un emploi, c'est-à-dire la population comprise dans la tranche de 15 à 64 ans (même si des personnes de plus de 64 peuvent encore avoir un emploi). La 'population active' est la partie de cette population en âge de travailler qui a effectivement un emploi ou qui en cherche un. Ainsi le chômeur fait partie de la population active, la ménagère, la femme qui 'travaille' au foyer n'en fait pas partie. On perçoit bien le caractère idéologique des termes : n'est pris en compte que ce qui entre dans la comptabilité monétaire.

Nous nous interrogeons ici sur la signification du travail et sur celle de l'emploi dans notre société, les deux réalités ne se recouvrant que partiellement. Mais pour aborder la question plus générale du travail, de son sens, et de sa fonction majeure du point de vue social, nous partirons de la question plus restreinte de l'emploi, et corrélativement de la question posée par le chômage.

1.2. La situation de l'emploi dans l'Union européenne [1]

Après la seconde guerre mondiale, l'Europe occidentale a connu une période de très forte croissance, au cours de ce qu'on appelle les Trente glorieuses (1945-1975). Au cours de cette période, on vit une situation de plein emploi, et se met en place un modèle caractéristique d'emploi : travail salarié et à temps plein, contrat à durée indéterminée, parcours de la carrière dans une même entreprise, droit à des prestations sociales.

À partir du milieu des années 70, il y a rupture, période longue de stagnation économique et développement massif du chômage, dont les causes sont multiples : introduction de technologies plus productives, concurrence internationale de plus en plus forte, émergence du capitalisme financier, accès massif des femmes sur le marché du travail. Cette situation de chômage massif a des conséquences très importantes sur la forme même de l'emploi. Le modèle développé après-guerre est ébranlé : multiplication des emplois à temps partiel, à durée déterminée, intérimaires, etc. Au cours des dernières années, la majorité des emplois créés sont de ce type, et donc marqués par la précarité, les femmes étant particulièrement touchées par ce phénomène. Il faut cependant observer que, contre une représentation populaire et spontanée, depuis 1975, concomitamment à la montée du chômage, il n'y a pas eu recul de l'emploi ou destruction d'emploi en termes de masse globale, mais bien création continue d'emplois [2].

Actuellement, on se trouve dans une situation assez paradoxale. Le chômage a atteint son point culminant au milieu des années 90 : 27,5 millions de chômeurs, correspondant à 12 % de la population active. Depuis lors, la conjoncture économique s'est améliorée, une nouvelle croissance a succédé aux années de dépression, la dynamique de création d'emploi s'est fortement accrue, et le chômage a sérieusement commencé à diminuer. Le chômage reste cependant en moyenne très élevé dans tous les pays. Mais en même temps, dans certains secteurs en expansion (pas seulement celui des technologies de pointe : aussi l'industrie et le bâtiment stimulés par la relance de la consommation), on constate un manque important de travailleurs spécialisés et de personnel hautement qualifié. Le vieillissement de la population et le déclin démographique posent aussi des questions difficiles quant à l'avenir des systèmes de sécurité sociale et de retraites...

1.3 Signification sociétale de l'emploi

À l'époque où le chômage ne cessait de croître, divers auteurs (économistes, sociologues ou politiques) ont annoncé la fin du travail (entendu comme emploi) : on devait se préparer à un modèle de société où seuls une petite minorité de privilégié auraient encore accès à un emploi. Pour les autres il faudrait imaginer le développement d'activités autonomes, en dehors des circuits économiques reconnus et classiques. Le retournement actuel de conjoncture semble leur donner tort du point de vue de la prévision (mais la conjoncture est fragile). Mais il faut surtout leur objecter que la vision de l'avenir qu'ils développaient, – vision pessimiste (du point de vue économique et technique) et idéaliste (du point de vue d'un possible épanouissement humain généralisé en dehors des structures de l'emploi) tout

en même temps, – n'intégrait pas un certain nombre de paramètres essentiels quant au sens même de l'emploi et du travail.

L'emploi remplit une fonction économique majeure, c'est évident. Pour la société, comme facteur de production. Mais aussi pour le travailleur : l'emploi est sa source normale et principale du revenu. Il n'est pas la seule source de revenu : les différentes allocations sociales interviennent aussi, de même que l'épargne, surtout pour les plus âgés. L'emploi est aussi le fondement principal de droits économiques et sociaux, au niveau de la santé, de la retraite, etc.

De ce point de vue, être privé d'emploi, c'est le plus souvent être réduit à des ressources financières très limitées, se trouver en situation de dépendance économique et être privé de nombreux droits.

Mais l'emploi est aussi porteur d'autres significations humaines fondamentales et exerce ainsi d'autres fonctions dans la société :

- Autonomie et dignité : l'emploi assure l'autonomie économique, mais il répond aussi au sentiment de gagner par soi-même l'argent dont on dispose, de ne pas être dépendant d'un donateur (fût-ce l'État) : mériter son salaire est une question de dignité personnelle.
- Participation sociale : le lieu de travail offre un milieu de relations, même si les relations dans le travail sont souvent loin d'être l'idéal.
- Reconnaissance sociale : l'emploi correspond à un statut social ; de ce point de vue, la reconnaissance économique a une signification importante.
- Cohésion sociale : l'emploi intègre dans la société ; d'où le problème des jeunes des quartiers difficiles, le problème des jeunes qui n'ont jamais connu leur parents travailler.
- Responsabilité et créativité, avec toutes les nuances, car les conditions de travail sont souvent difficiles; il y a donc bien des frustrations dans l'emploi, mais dans l'ensemble ces frustrations et contraintes sont humainement et socialement moins destructrices que le chômage, surtout le chômage de longue durée.

Il faut comprendre dans ce contexte la signification et l'importance de la demande des femmes. Jusqu'au XVIII^e s., en milieu rural, toute la famille travaille ; au XIX^e et au commencement du XX^e s., il y a passage massif de la campagne à l'usine. Par nécessité économique (insuffisance des salaires), les femmes travaillent à l'usine : et c'est souvent un véritable esclavage. L'idéal de la famille est alors de libérer la femme de l'usine : au cours de la première moitié de ce siècle on voit le pourcentage de femmes exerçant un emploi diminuer très fortement. Depuis la deuxième guerre mondiale, et surtout à partir des années 70, les femmes se représentent massivement sur le marché du travail. C'est en raison des multiples fonctions sociales, – à la fois économiques, relationnelles et symboliques, – que la demande des femmes d'accéder à l'emploi est aussi forte. Il y a la raison économique : un seul salaire ne suffit pas pour vivre le modèle de consommation souhaité (logement,

voiture...). Mais cette raison n'est souvent pas la principale. L'emploi offre l'autonomie économique : ne plus dépendre de l'homme pour ses dépenses personnelles ; et dans un contexte de grande fragilité des couples, c'est aussi une assurance sur l'avenir. Plus largement, dans un monde valorisant l'individu, l'emploi assure la reconnaissance sociale : ne plus être seulement la femme de... ; il assure un autre réseau de relations, le sens de la responsabilité, mais aussi la valorisation du diplôme : statut culturel des femmes...

Ces multiples significations de l'emploi expliquent le drame que constitue le chômage, et en particulier le chômage de longue durée. Ces effets négatifs sont multiples : d'abord un effet d'appauvrissement, entraînant fréquemment l'endettement. Mais les effets sociaux et psychologiques sont souvent encore plus dramatiques : le chômage provoque rapidement la rupture des relations sociales et donc l'isolement progressif ; il a pour conséquence une perte importante de considération sociale, et à cause de cela il engendre un sentiment de honte et de perte de l'estime de soi ; il a des conséquences sur la santé : dépression nerveuse, ulcère à l'estomac, alcool, et chez les jeunes drogue... ; il conduit enfin à de nombreuses ruptures familiales : le taux de divorce est sensiblement plus élevé parmi les chômeurs... Il est facteur important de délinquance et de suicide : les corrélations statistiques sont à ce sujet éloquentes et tragiques.

2. Regard sur le travail à partir de la tradition biblique

Deux remarques préliminaires.

1. La *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, officiellement proclamée à Nice (décembre 2000), est loin d'être parfaite du point de vue social et elle manque de force juridique (elle n'est pas actuellement intégrée dans les Traités). Elle constitue cependant dès à présent une référence, un point d'appui pour aller plus loin dans le sens d'une Europe faisant réellement place au social comme valeur et exigence (il a fallu de longs et difficiles débats pour que le chapitre social puisse y être intégré). Par ailleurs, elle fait place aux dimensions de sens dans la construction européenne. Elle est en effet introduite par ces mots : " Les peuples de l'Europe, en établissant entre eux une union sans cesse plus étroite, ont décidé de partager un avenir pacifique fondé sur des valeurs communes. Consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union et en créant un espace de liberté et de justice. " (Préambule). L'Europe est ainsi invitée à maintenir vive la conscience de son patrimoine spirituel et moral, centré sur la personne comme critère de l'action politique : comme chrétiens, nous avons une responsabilité spécifique de mémoire pour la conscience commune d'aujourd'hui.

2. Dans ce contexte, la lecture de la Bible prend toute sa place. La Bible fait partie intégrante du patrimoine spirituel, moral et culturel de l'Europe : ce patrimoine-là, il nous appartient de le faire vivre au bénéfice de la société entière. La Bible ne nous fournit pas de

réponse immédiate aux questions et préoccupations contemporaines. Mais les textes bibliques sont porteurs d'une morale et spirituelle d'humanité et de vie en société : cette expérience peut éclairer et inspirer notre présent. La Bible ne parle pas de l'emploi au sens où nous l'entendons. Elle parle bien de l'activité humaine, de sa signification éthique et spirituelle, du champ de relations humaines et sociales dans lequel elle prend place ; elle parle aussi, dans un contexte différent du nôtre, des relations sociales et économiques qui se nouent autour du travail. Lus dans le présent, ces textes peuvent enrichir le débat sur le sens du travail ou de l'emploi

Ces préliminaires étant posés, reprenons quelques grandes thématiques bibliques particulièrement pertinentes pour notre propos.

2.1. La création

Il y a longtemps que, pour réfléchir au sens du travail, on s'est arrêté à la grande symbolique de la création. Déjà au Moyen Âge, saint Thomas disait que l'être humain est image de Dieu précisément en ce qu'il est créateur, et il est créateur en particulier par les œuvres dont il est capable par son travail. L'intuition médiévale allait dans le sens de la valorisation de la capacité humaine à créer, à transformer le monde par le travail.

2.1.1. Le premier récit

La théologie catholique mis en valeur le travail, entre autres le travail productif par la technique, comme manière dont l'être humain répond à l'appel de Dieu à poursuivre la création [3]. Cette théologie s'est appuyée principalement sur le premier récit de la création.

Le premier chapitre de la Genèse présente l'origine des choses dans le déroulement des six jours. La création apparaît comme une fabrication faisant suite à une mise en ordre : au commencement était le chaos, et par une série d'actes de séparation, entre la lumière et les ténèbres, entre les eaux d'en-haut et les eaux d'en-bas, entre les mers et la terre, Dieu crée un ordre qui permet la vie, il fait un monde où l'être humain puisse vivre. Cet être humain, Dieu créateur le fait à son image ; il en fait un créateur en lui confiant une mission de maîtrise ou de domination sur la nature, selon les mots du texte.

Puis Dieu se retire : le septième jour, il entre dans son sabbat, dans son repos. Dieu se retire en ayant achevé son œuvre, mais l'œuvre elle-même n'est pas achevée, la création n'est pas achevée : Dieu en confie la suite aux mains de l'humanité. Le retrait de Dieu est à la fois espace de liberté et mission, appel à responsabilité, celle-ci étant exprimée par le précepte de soumettre et de dominer la terre.

Ces deux mots 'soumettre' et 'dominer' sont répétés à plusieurs reprises dans le texte biblique et ont été abondamment utilisés dans la théologie du travail [4]. La théologie plus

récente a en particulier appliqué cette perspective à l'activité techno-scientifique.

Cette interprétation du livre de la Genèse, est riche par la valorisation de la dignité du travail et du travailleur. Elle est cependant un peu réductrice. Cette lecture est marquée par l'esprit de son temps, par une survalorisation du pouvoir humain et de la technique dans un rapport purement instrumental à la nature : comme si la nature était un pur objet, dont il serait possible de disposer de façon arbitraire et sans mesure, pour en faire n'importe quoi au service de tous les projets humains. Il y avait sans doute quelque chose d'un peu prométhéen dans cette compréhension des choses.

2.1.2. Le second récit

Aujourd'hui, les questions posées par l'écologie et la réflexion sur l'environnement nous invitent à être plus modestes dans notre expression du rapport de l'être humain à la nature : nous sommes devenus conscients des limites de la rationalité et de l'entreprise techno-scientifique, des limites de nos ressources et de la fragilité de notre terre. Une reprise du texte biblique de la création est ici féconde à partir du second récit. Dieu modèle l'être humain avec de la poussière prise du sol, corps fragile et solidaire de la nature, en lui insufflant ensuite l'haleine de vie. Dieu lui confie une tâche de culture du jardin, image très différente de celle de la maîtrise ou de la domination. La signification du travail est marquée par cette co-appartenance de l'homme et de la nature matérielle, et par les limites de l'humain lié à la terre et appelé à cultiver ce monde, à le soigner sans brutalité [5].

De ce point de vue de la limite, le thème du repos de Dieu, qui est symboliquement le fondement de la tradition du sabbat en Israël, septième jour du repos, nous dit aussi quelque chose d'important sur le travail. Si le travail est valorisé, s'il est lieu de dignité, il n'est pas le tout de notre existence. Il y a aussi le temps de l'arrêt, le temps du repos. Et ce temps est aussi temps pour Dieu, c'est-à-dire temps d'ouverture à ce qui transcende le quotidien de l'activité humaine. À une époque où on survalorise la carrière et où on sacrifie santé et famille au travail, de façon plus ou moins libre ou imposée, il y a urgence à rappeler que le sens de la vie ne peut se réduire au travail !

Les deux récits sont différents. Il importe de les lire en articulation l'un avec l'autre. Valoriser le second récit, plus "écologique", ne peut se faire en oubliant le premier. Il y a à maîtriser la nature, à y créer de l'ordre, mais sans brutalité, avec conscience des limites.

2.1.3. Le récit de la chute

Le récit de la création comporte un troisième volet, sur lequel on s'arrête peu : l'histoire d'une chute. Le texte dit que nous héritons de relations viciées, en particulier la relation entre l'homme et la femme. S'adressant à Ève, Dieu lui dit : "*Ton désir te poussera vers ton homme et lui te dominera*" (3,16). Le travail et les relations de travail sont aussi marqués

par cette dimension de la réalité : “ *Le sol sera maudit à cause de toi. C’est dans la peine que tu t’en nourriras tous les jours de ta vie* ” (3,17). Ce n’est pas un hasard si un des récits instituants de l’histoire d’Israël est celui de l’Exode, c’est-à-dire le récit d’une libération des conditions de travail imposées à une population asservie. En parallèle, dans le récit de Babel, tous sont soumis à un unique projet totalitaire, une sorte d’esclavage pour construire la tour (à l’image de la construction des pyramides en Égypte) : en ce sens, la dispersion n’est pas d’abord un châtement, mais une libération de l’esclavage du travail.

Nous naissons dans un monde qui n’est pas neutre. Une société humaine concrète nous précède et nous reçoit. Nous en héritons ; cette société a une longue histoire et est structurée. Et dans sa structuration et ses institutions, la société est cause de bien (respect de la vie, sens de la justice, pratiques de solidarité, valorisation du beau...), mais aussi de mal (relations de domination ou de mépris, discriminations, valorisation de la force ou de l’argent...). Ces déterminations nous traversent, elles habitent en nous ; pour le meilleur et pour le pire, nous en sommes les acteurs. Pour une part au moins, la signification de la chute désigne cet héritage, ce renvoi à une origine qui nous précède et nous détermine, en remontant au-delà de toute mémoire.

La théologie contemporaine parle de structures de péché, structures qui ne sont pas seulement économiques et sociales, mais aussi culturelles et psychologiques. Qu’on pense à des situations anciennes comme l’esclavage (relation de travail précisement) : on naissait maître ou esclave sans choisir, sans avoir de prise sur cette institution qui était profondément injuste. Aujourd’hui, on parle beaucoup du ‘système’, ce système économique et politique qui structure notre monde : il n’est pas un effet de la nature ; il est la résultante d’une histoire et d’institutions humaines. À l’intérieur de ce système, nous ne sommes pas entièrement libres : dans notre rapport au Tiers-Monde, nous ne pouvons éviter de profiter des conditions injustes et parfois inhumaines imposées aux travailleurs qui produisent les biens que nous consommons à bon compte. Il nous est dans une certaine mesure possible d’agir sur ce rapport, mais pas de nous situer en dehors de lui.

La théologie a été marquée par la perception du travail comme châtement, la peine du travail étant liée directement à la faute... Cette vision négative doit être dépassée par la valorisation du caractère positif du travail comme participation à la création. Mais la valorisation ne peut elle-même occulter le double aspect négatif qui pèse sur lui : lieu d’exploitation, qui en appelle à une libération, et lieu d’effort, de peine, de contrainte en raison de la résistance de la matière, des limites du corps, des rigueurs de toute organisation, peine qui doit être au maximum allégée : le travail ne sera jamais pur plaisir.

Le récit complexe de la création nous dit aujourd’hui que le travail est un lieu majeur de dignité humaine et qu’il demande à être reconnu comme tel : il est appelé à participer à l’achèvement de la création. L’homme cependant n’est pas tout-puissant : son pouvoir a des limites ; le travail aussi a ses limites. De plus, en raison de l’institution économique et sociale dans laquelle il prend place, le travail demande toujours à être libéré [6].

La tradition de la création nous rappelle enfin, et c’est fondamental, que tous les êtres humains ont une unique origine, qu’ils sont donc fondamentalement égaux en dignité :

l'organisation du travail et les systèmes d'emploi doivent tendre à faire droit à cette fondamentale égalité.

2.2. L'Alliance

Une deuxième thème pertinent au sujet du travail est celui de l'Alliance. Israël a pensé son rapport à Dieu en utilisant comme image cette institution caractéristique des relations internationales de l'époque au Moyen-Orient. Sur la base de cette image, le rapport du peuple à Dieu est pensé sous la forme d'un double contrat : un contrat du peuple avec Dieu lui-même et un contrat interne au peuple en tant que tel. Les commandements, dans leurs diverses formulations bibliques plus ou moins développées comportent essentiellement trois sortes de préceptes. Les premiers déterminent les rapports du peuple avec Dieu : il s'agit de bannir toute forme d'idolâtrie, c'est-à-dire d'alliance avec l'ennemi. Il y a ensuite des commandements qui assurent l'institution de la famille qui est la base de la société. Enfin, et ce sont ceux qui sont le plus développés, il y a les commandements qui régissent les rapports sociaux.

2.2.1. La protection du faible

L'intention de ces commandements à dimension sociale est claire : il s'agit d'assurer l'intégrité de la communauté du peuple et la participation de tous. Pour cela, il faut protéger le plus faible, celui qui risque d'être victime, d'être mis à la marge ou exclu du fonctionnement de la société. La veuve, l'orphelin, le salarié, l'étranger : ces situations fragiles demandent protection juridique (cf. Ex 22,20-21 et 24 ; Dt 23,14-15, etc.). Et même une sorte de sécurité sociale est légalement organisée : “ *Quand vous moissonnez vos terres, tu ne moissonneras pas ton champ jusqu'au bord ; et tu ne ramasseras pas la glanure de ta moisson ; tu ne grappilleras pas non plus ta vigne et tu n'y ramasseras pas les fruits tombés ; tu les abandonneras au pauvre et à l'émigré* ” (Lv 19,9-10).

L'institution du sabbat est aussi significative. Selon la loi biblique, ce temps de repos s'impose ou plutôt s'offre à tous : non seulement le maître et le croyant, mais aussi le serviteur, l'esclave, l'émigré et jusqu'à l'animal lui-même. Il y a des inégalités, il y a des liens de servitude ; mais des limites claires sont imposées à ce rapport. Et il importe de signifier symboliquement au moins cette fondamentale égalité devant Dieu. Il est significatif que cet acte symbolique ait précisément rapport au travail : c'est bien dans le travail que se marque de façon privilégiée le rapport d'inégalité. De plus, une double justification est donnée au sabbat : dans l'Exode, c'est parce que Dieu s'est reposé le septième jour, rappel de ce que le travail ne peut constituer le tout de la vie (Ex 20,8-10) ; dans le Deutéronome, le sabbat est le jour où on fait mémoire de la libération de l'esclavage du travail en Égypte (Dt 5,12-15).

2.2.2. Le réajustement social

Dans la ligne de cette alliance, il y a aussi l'institution de l'année sabbatique et de l'année du Jubilé. Il s'agit, dans l'idéal, d'un mécanisme juridique de remise régulière des comptes zéro, une façon de maîtriser les processus d'inégalité croissante qui brisent la cohésion de la société. Remise des dettes et libération de la servitude, c'est-à-dire de la mise à disposition forcée (ou aliénation) de son propre travail au profit d'un autre (Dt 15). Et tous les cinquante ans, lors de l'année du Jubilé (Lv 25), ces deux mécanismes de rééquilibrage social sont complétés par un troisième, plus radical encore : la famille qui, suite à des circonstances malheureuses, – maladie, accident de la nature, mauvaise saison, ou autre chose, – a été obligée de vendre une partie de ses terres, en retrouve la propriété de façon à ce qu'il y ait de nouveau répartition égale entre tous. Les conséquences de la privation de terre dans une société rurale, – et donc la signification de cette législation, – sont bien évoquées par un théologien africain contemporain, Innocent Gbetegan : “ Manquer de terre, c'est être esclave, condamné à œuvrer chez le voisin. C'est dépendre du bon vouloir de celui dont on utilise le domaine, car la terre détermine le pouvoir et la dignité d'une personne, d'une famille, d'un groupe. Priver quelqu'un de terre, c'est l'empêcher de vivre, le réduire à une dépendance complète par rapport à d'autres [7]. ”

Cette législation repose sur une intuition majeure : lorsqu'on laisse aller les choses naturellement, ce qui se met en place n'est pas un système d'égalité et d'intégration sociale, mais au contraire une dynamique d'inégalité croissante : les terres, les richesses et le pouvoir ont tendance à se concentrer de façon cumulative dans les mains de quelques-uns. La volonté politique et le contrat social peuvent seuls tendre à une certaine égalité. Cette législation n'a sans doute jamais été complètement appliquée, mais elle est intéressante par l'intention dont elle est porteuse. Et celle-ci est actuelle : dans un monde où le discours libéral radical dit qu'en laissant aller les choses selon leur propre cours tout s'équilibrera tout seul pour le plus grand bien de tous, il est bon de rappeler la mémoire historique portée par la dure expérience des processus spontanés d'inégalisation et d'exclusion qui s'inscrivent dans les dynamiques sociales, processus qui, en ce sens, sont pour ainsi dire naturels. Les processus sociaux et économiques spontanés ne vont pas vers l'intégration harmonieuse de tous, mais vers la marginalisation et l'exclusion des plus faibles : ces processus demandent donc être maîtrisés politiquement. Dans une société rurale, c'est essentiellement la terre qui donne accès à la participation sociale et à la dignité. Il en est encore ainsi dans de nombreux pays du Tiers-Monde. Dans nos sociétés occidentales modernes, c'est avant tout l'emploi qui donne cet accès à la participation sociale .

La force inspiratrice de ce thème de l'Alliance réside dans la mise en avant du peuple comme communauté et l'idée du lien social. Or, le lien social est particulièrement menacé à l'heure actuelle. Cela renvoie donc à la question : quelle gestion et quelles institutions politiques et économiques, en particulier dans le domaine du travail et de l'emploi, afin d'assurer la participation et la dignité de tous ?

2.3. Jésus : Royaume et choix des pauvres

Troisième figure, référence essentielle de notre foi : Jésus. Jésus se présente comme envoyé pour les pauvres et les pécheurs. Ce choix se situe directement dans la dynamique de l'Alliance. Selon Luc, Jésus commence sa prédication en faisant explicitement allusion, par le biais d'Isaïe, à l'année jubilaire (année de grâce). Pour Luc, la prédication et la pratique de Jésus consistent dans la mise en œuvre immédiate du Jubilé. Il ne s'agit plus d'un moment qu'il faut attendre dans le cours des années : il est de la responsabilité de chacun de faire le Jubilé, l'année de grâce, maintenant.

Jésus s'adresse en priorité à ceux qui sont mis à l'écart, méprisés et marginalisés, ceux qui sont fragilisés dans la société, et qui de ce fait n'ont pas pleinement accès à la participation religieuse et sociale. Ses actes et ses paroles leur redonnent place parmi les autres, au cœur même de la communauté. Typiquement cela s'exprime au chapitre 3 de Marc, dans le récit très symbolique de la guérison d'un homme à la main paralysée. Cela se passe le jour du sabbat, jour où on signifie l'égalité de tous devant Dieu, et à la synagogue, lieu où la communauté se rassemble dans cette égalité. Cet homme maintenu à l'écart en raison de son handicap, est considéré plus ou moins comme coupable. Jésus l'appelle et lui dit : “ *Viens au milieu* ”, (Mc 3,3) c'est-à-dire : viens parmi nous, là où il n'y n'avait pas de place pour toi. Jésus lui dit : “ *Étends la main* ” (3,5), et sa main est libérée, il retrouve sa place dans la communauté et en présence de Dieu. Sa main paralysée qui l'empêchait de contribuer à la vie de la communauté se trouve libérée pour la participation et le service, pour le travail. De nombreux autres textes pourraient être lus dans le même sens : la guérison des lépreux ou celle du démoniaque, la libération de la femme adultère, la parabole du père miséricordieux, etc. Ce qui est chaque fois en jeu, c'est la restauration des relations, relations sociales, entre autres dans leur modalité religieuse, et relation avec Dieu, et par là la participation à une communauté de vie, de salut.

Au temps de Jésus, le jugement moral et religieux, fondé sur l'idéologie de la pureté, était une force de mépris, de marginalisation et d'exclusion de la vie sociale : c'est ce système que Jésus a mis en cause. Aujourd'hui, le système de l'emploi, tel qu'il fonctionne, est à la fois système d'intégration et d'exclusion : celui qui n'a pas accès à l'emploi, est mis en marge, humilié, progressivement exclu de la vie sociale et politique, privé de dignité. Cette logique demande à être mise en cause.

2.4. Croix et résurrection

Jésus a appelé à une conversion, c'est-à-dire un changement de regard sur les personnes et les choses et un changement de comportement, par le rappel de valeurs fondamentales portées par la tradition de l'Alliance (cf. Mt 5,17). Ce faisant, Jésus a mis en cause nombre de privilèges et de pouvoirs. Il a heurté de front le système en place, d'où le conflit qui l'a éliminé et l'a condamné à mort. Face à l'opposition, Jésus a continué son chemin de foi, faisant confiance à Dieu. Apparemment, le pouvoir l'emporte et triomphe lorsque Jésus meurt sur la croix. Son projet semble être en échec : visiblement, l'Empire et le Temple

règnent. Et pourtant, en lecture historique et à distance dans le temps, il y a bien longtemps que Temple et Empire ont disparu, alors que l'Évangile vit toujours. De ce point de vue, même au niveau d'une lecture humaine, face à l'Empire et au Temple, Jésus avait raison.

Cette dynamique de sens dans la contradiction, de fécondité historique au-delà de l'échec ou du manque apparent d'efficacité, dynamique qui est au cœur même de la foi chrétienne, n'est cependant pas exclusivement chrétienne. Il s'agit en effet d'une dimension profondément humaine, d'une sorte de force structurante de l'histoire. Socrate avait raison face à ceux qui l'on contraint à s'empoisonner : on a retenu son nom, alors que celui de ses persécuteurs n'est plus présent dans notre mémoire, et son questionnement est resté un ressort de la pensée philosophique occidentale jusque aujourd'hui. Gandhi, Martin Luther King, Romero, Pierre Claverie et tant d'autres, avaient aussi raison.

Ce qui est vrai de personnalités prophétiques, l'est aussi de mouvements historiques prophétiques. Ainsi dans l'histoire moderne, au XIX^e s., les premiers ouvriers qui se sont coalisés pour créer des mutuelles et des caisses de résistance, pour organiser les premières grèves, n'avaient apparemment aucune chance contre la puissance brutale du capitalisme industriel naissant. Certains y ont laissé leur vie. Mais c'est eux qui ont eu raison : ils ont changé le cours de l'histoire de nos sociétés, c'est à eux que nous devons notre modèle social d'aujourd'hui. De même, les premières militantes féministes, les suffragettes, ont attiré sur elles la moquerie, mais le mouvement féminin est devenu un mouvement mondial. Et les premiers militants écolos ont été considérés comme de doux rêveurs. La question de l'environnement est aussi devenue, par eux, une question mondiale...

Face à la puissance du système économique, face à la complexité des mécanismes en cours, la tentation chez beaucoup aujourd'hui est de se laisser aller au sentiment d'impuissance. Si nous n'avons pas de prise sur le système, il faut bien se résigner, s'accommoder de l'ordre établi. Beaucoup sont menacés aujourd'hui par la désespérance. C'est vrai aussi dans le domaine de l'emploi, comme si la destruction du travail était un processus inexorable... Sans doute le rythme de tous les grands changements est-il lent, à moins de bouleversements révolutionnaires et violents ; ils sont lents et souvent leur temps dépasse notre propre temps, car le temps de notre histoire est court. Il est important de garder aujourd'hui cette mémoire de la fécondité des personnalités et des mouvements prophétiques, anticipateurs de possibilités nouvelles. Elle peut animer le risque et l'audace : oser croire qu'il est possible d'entreprendre et entreprendre autrement en pariant sur la dignité et la solidarité ; oser commencer à signifier une manière autre de faire, dans l'espérance des changements possibles.

Nous sommes porteurs d'une espérance, pas seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour l'humanité et son avenir. Et comme croyants, la résurrection du Christ nous signifie que Dieu accompagne cette histoire, qu'il est et reste du côté de Jésus, et donc du côté des pauvres et des pécheurs, de tous les exclus et de toutes les victimes de nos sociétés et institutions. Il habite notre espérance : pour lui et par lui, notre histoire est une histoire de vie.

2.4. En bref

Une lecture ouverte de la Bible, lecture contextuelle qui est à la fois culturelle et spirituelle, ouvre un champ de sens sur les questions contemporaines du travail et de l'emploi dans la société.

1. L'activité, en particulier celle qui est de l'ordre du travail, est une dimension constitutive de l'être humain créé créateur à l'image de Dieu. Le travail n'est cependant pas le tout de la vie et le projet de maîtrise du monde n'est pas sans limites : à l'image de Dieu, l'être humain est aussi appelé à limiter sa puissance pour permettre au monde d'exister.
2. En même temps, le travail, les relations de travail, – relations actuellement structurées autour de l'emploi, – sont traversées et portées par le mal humain historique, les rapports de domination et d'exploitation. Les conditions de travail en appellent constamment à une libération : allègement de la pénibilité du travail, mais aussi et surtout libération de l'exploitation et de l'humiliation.
3. Un des soucis majeurs de la Loi dans la Bible, souci auquel Jésus répond de façon concrète et immédiate, est la participation de tous dans la dignité à la vie de la communauté. Cela demande la mise en place de processus politiques et sociaux de régulation, de protection des faibles, de rééquilibrage et de redistribution des ressources.
4. Dans l'économie moderne développée, l'instrument principal de la participation n'est plus la propriété de la terre, mais l'accès à l'emploi. Celui-ci, certes, demande à être repensé, ses modalités doivent être plus ou moins profondément transformées en raison de l'innovation technologique et de la mondialisation. Mais il reste le facteur majeur d'intégration sociale pour la majorité de la population : il doit donc constituer une priorité du contrat social sur lequel se construit notre société.
5. Du point de vue évangélique et théologique, l'exclu, le non-participant est le signe de l'absence ou de l'éloignement du Royaume : il doit dès lors être tout à la fois le critère de jugement sur la situation et le bénéficiaire prioritaire de la pratique non seulement interpersonnelle, mais aussi sociale et politique. La charité ne suffit pas : l'intégration suppose participation dans la dignité.
6. La reconnaissance du droit de tous à la participation suppose une mise en cause du système dans ses fonctionnements excluants, une mise en cause du primat de l'argent et du profit, des jeux de pouvoir, une mise en cause des privilèges. Et donc l'acceptation du conflit qu'une telle mise en cause soulève.
7. Une véritable dynamique de changement est fondée sur la fécondité à long terme, qui anticipe et prépare d'autres rapports sociaux conformes à l'espérance du Royaume. Cet engagement annonciateur et anticipateur, qui assume le risque, n'est pas un

idéalisme libéré de tout souci d'efficacité et de stratégie, mais il accepte qu'il n'y a pas de totale maîtrise sur les processus sociaux et historiques. La volonté de maîtrise totale conduit à la destruction de la nature et au totalitarisme supprimant toutes les libertés. Le projet de société est de l'ordre de l'espérance active.

3. Quel avenir pour le travail ?

Si nous faisons retentir l'une avec l'autre la lecture anthropologique et la relecture biblico-théologique au sujet du travail, nous pouvons proposer quelques orientations politiques. Ces propositions cherchent à répondre à trois impératifs :

- Le premier impératif porte sur les valeurs : dans l'esprit de la création, la responsabilité politique de l'être humain dans l'humanisation du monde et donc dans la gestion de la société ; l'égalité de dignité de tous les êtres humains, et donc la priorité donnée aux laissés pour compte de la création de richesse et la nécessité de libération par rapport aux conditions de vie ne répondant pas à cette exigence de dignité ; le droit de tous de participer à la société, d'y trouver une intégration positive.
- Le second impératif est de nature socioculturelle : la prise en compte des significations psychologiques et sociales de l'emploi dans le contexte de notre société. Il n'en a pas toujours été ainsi, il n'en sera peut-être pas toujours ainsi non plus, mais on ne peut, dans le présent, faire l'impasse sur ces significations sur la base d'un pari hasardeux d'un tout autre équilibre des relations économiques et sociales : les plus fragiles risqueraient bien de faire les frais d'un tel pari.
- Le troisième impératif est de type économique-politique : le système libéral capitaliste est devenu l'unique système mondial englobant depuis la chute du communisme soviétique. Il n'y a pas de véritable alternative actuelle crédible : tous les partis socialistes sont devenus réformistes, parce qu'ils n'ont pas d'autre possibilité, quelles que soient les espérances portées sur une possible société future différente. Dans le présent, il faut se situer dans le système pour chercher à le réguler, l'orienter, le gauche dans un sens plus satisfaisant, en fonction des droits humains, d'une plus grande justice, d'une démocratie plus effective, etc. Peut-être, un jour, en sortira-t-il un autre système...

Tenant compte de ce triple impératif, il y a, en ce qui concerne l'avenir de l'emploi et du travail, des possibilités réelles, même s'il n'est certainement pas facile de les mettre en œuvre. Ces possibilités se situent dans une ligne de convergence de plusieurs options complémentaires.

3.1. Un investissement important dans l'éducation et la culture

Le travail sous sa forme institutionnalisée d'emploi ou sous ses multiples autres formes est porteur et source de sens pour la personne et pour la société ; il contribue de façon importante à la dignité humaine. Il demande, culturellement et socialement, à être davantage valorisé dans ses diverses formes et expressions, et de façon beaucoup moins discriminante qu'à l'heure actuelle. Dans notre société, le travail professionnel est valorisé, le bénévolat peu considéré ; le travail intellectuel est considéré, le travail manuel l'est fort peu ; les compétences et qualifications techno-scientifiques sont davantage considérées que celles qui relèvent du domaine culturel ou social ; la mesure première de la valorisation sociale d'un emploi est son niveau de rémunération ; et dans tous les domaines l'homme est avantagé par rapport à la femme tant en termes de rémunération que de responsabilité, et l'immigré (mais pas l'étranger fortement diplômé) est objet de discrimination...

Notre société a besoin d'une conversion culturelle et éthique du regard sur le travail. Il est vrai qu'il manque aujourd'hui en Europe de compétences hautement qualifiée, en particulier dans les nouvelles technologies. Un investissement est certainement nécessaire dans ce domaine. Mais il y a aussi un déficit important dans l'offre de travail dans une série d'autres domaines : santé (infirmières en particulier), éducation (enseignants primaires et secondaires), soins aux personnes, mais aussi dans divers champs de compétences et de savoir-faire manuel plus ou moins technique. Comment cela se fait-il alors qu'il y a tant de chômage ? Les causes d'une telle situation sont diverses. Les métiers sociaux et culturels (santé, éducation, etc.) sont peu valorisés du point de vue économique et de la considération sociale et les conditions de travail y sont de plus en plus pénibles par manque de moyens, par soumission du travail à des normes économiques de productivité qui ne tiennent pas compte de l'environnement humain et relationnel. Les métiers manuels, qu'ils soient industriels ou liés aux entreprises du bâtiment ou de l'entretien, sont culturellement et socialement dévalorisés, et cela dès l'école : pour tous l'idéal est de pouvoir achever un cursus secondaire ouvrant aux études supérieures, à l'université de préférence ; les études professionnelles et a fortiori les parcours en alternance (études et travail en entreprise) sont considérées comme des voies de rattrapage lorsque le jeune a échoué dans la filière scientifique ou littéraire... C'est le regard social porté sur les métiers qui doit changer, et aussi la reconnaissance économique.

3.2. Un emploi plus souple

Les conditions économiques et techniques de la production des biens et des services requièrent aujourd'hui plus de souplesse que par le passé. De ce point de vue, le modèle classique de l'emploi ne peut plus être le seul modèle ni l'unique référence, même s'il n'est pas prêt de disparaître.

Cette flexibilité ne doit pas et ne peut pas être imposée unilatéralement aux travailleurs pour le seul bénéfice des entreprises et de leur compétitivité. Exemple : le temps partiel est souhaité par de nombreuses femmes pour assurer plus disponibilité pour les enfants. Certaines entreprises (grande distribution ou services de nettoyage) développent largement le temps partiel ; mais le temps partiel ainsi mis en œuvre est un temps imposé qui va

exactement à contretemps de la vie familiale et de la présence aux enfants : tôt le matin (nettoyage), fin d'après-midi ou début de soirée, samedi, etc. La souplesse doit être négociée à l'avantage des deux partenaires, avec des compromis entre avantages et contraintes de part et d'autre.

Cette souplesse ou flexibilité doit s'appliquer dans deux registres :

1° un registre temporel : au niveau des horaires : temps plein et temps partiel, répartition sur la semaine, mais aussi pour certains types d'emplois sur l'année ; répartition également sur la durée de la vie active, avec des périodes consacrées à la formation, à la vie familiale, à la vie associative, à l'exécution de mandats politiques ou sociaux, etc. Cela n'est possible que si est assurée la continuité des droits sociaux, dans le domaine des revenus de remplacement, de la santé, de la retraite, etc.

2° un registre de sécurité : il y aura de moins en moins d'emplois stables pour toute la vie ; une possibilité de rotation est indispensable. Mais il faut trouver les solutions pour que cela ne se fasse pas au détriment de la sécurité pour les travailleurs. On ne peut vivre toujours dans la précarité, dans l'incertitude du lendemain : on a besoin de sécurité pour faire des projets : projet de famille (enfants), logement, etc.

Il faut en même temps revaloriser l'objectif de la qualité de l'emploi. Au cours des dernières années, en raison des restructurations effectuées par beaucoup d'entreprises, la lutte syndicale a porté principalement sur le maintien de l'emploi, ou sur la limitation des licenciements, et en parallèle sur les conditions sociales des licenciements. Cela s'est trop souvent fait au prix d'une mise en veilleuse des revendications portant sur la qualité des emplois et sur les conditions de travail. Toutes les enquêtes montrent que le stress au travail a très fortement augmenté au cours des dernières années. Les technologies de communication et d'information permettent en effet un contrôle accru de chaque travailleur et l'imposition de contraintes permanentes pour le maximum de productivité. Ces technologies peuvent cependant tout aussi bien contribuer à alléger le travail et à en améliorer la qualité : c'est une question de choix économique et politique.

3.3. Une réduction et une redistribution du temps de travail

Une observation sur la longue durée est d'abord nécessaire : il y a une tendance claire et continue, en Europe et dans l'ensemble du monde industrialisé, à la réduction du temps de travail à la fois sur la durée de la vie, en quantité et en proportion, et sur la durée de l'année. Au XIX^e s., à 14 ans (et souvent encore plus tôt) on est au travail, et il n'y a pas de retraite, ni congés annuels ; on travaille 60 h/sem, ou davantage ; et on vit 20 ans de moins. En tenant compte de tous ces facteurs, sur la durée de la vie, on travaille aujourd'hui trois ou quatre fois moins. Sur la période plus récente, entre 1960 et 1995, en France, la durée moyenne du travail annuel de l'ouvrier est passé de 1 950 heures à un peu plus de 1 500 heures (en Belgique de plus de 2 100 à moins de 1 500). Compte tenu de l'augmentation de la

productivité, il paraît donc normal que le temps de travail se réduise encore.

Par ailleurs, la population active augmente : il y a plus de personnes qui demandent un emploi (en raison entre autres de la demande des femmes). À quantité de travail constant, il est normal et juste que l'emploi soit dès lors réparti entre tous les demandeurs. C'est une question de justice. Il faut aussi observer que, si le temps moyen de travail individuel a nettement diminué depuis cinquante ans, le temps moyen par unité familiale, quand l'homme et la femme travaillent, a fortement augmenté, ce qui a pour conséquence une diminution très importante du temps familial disponible, en particulier pour les enfants.

En tenant compte de ces deux observations, il apparaît qu'il faut aller nettement plus loin dans l'avenir que les propositions actuelles, comme celle des 35 h., et cela selon une répartition équitable entre homme et femme.

3.4. Une véritable redistribution des revenus

Pour beaucoup de travailleurs, qui se situent dans la tranche des bas salaires, il n'est pas possible d'imposer une réduction importante du temps de travail et en même temps une réduction proportionnelle des salaires : il faut que le travail professionnel assure à tous des revenus décents, compte tenu du modèle de société dans lequel nous vivons (cela coûte beaucoup plus cher de vivre aujourd'hui qu'il y a cent ans : télévision, voiture, culture, etc.). Pour les salaires plus élevés, la réduction du temps de travail doit cependant, normalement, s'accompagner d'une réduction du revenu salarial, selon une gradation au fur et à mesure qu'on monte dans l'échelle salariale. Il y a évidemment un débat difficile pour déterminer quel est le niveau à partir duquel cette réduction est normale et juste, à la fois en termes de solidarité et de rentabilité des entreprises.

Mais il ne suffit pas seulement de partager emplois et revenus salariaux. Il faut aussi assurer la participation de tous les revenus aux charges de la société. Cela signifie deux choses. Actuellement, le poids de la fiscalité sur les revenus est très inégalement partagé : le travail est lourdement taxé, alors que les revenus des capitaux le sont de moins en moins. Il y a là une injustice fondamentale. Il s'agit donc d'abord de réduire la charge fiscale qui repose sur le travail, ce qui contribuera à la création d'emplois, le travail coûtant dès lors moins cher. Mais il faut aussi mettre en place un système de taxation équitable des revenus financiers. Cela suppose une harmonisation fiscale au niveau européen et une élimination progressive des paradis fiscaux.

3.5. Création de nouveaux emplois de service et de solidarité

Un nombre important de besoins sociaux ne sont pas satisfaits à l'heure actuelle, tant dans le domaine de la vie des personnes que dans celui de la qualité de la vie en société. On peut citer les services à domicile, la garde des enfants, l'aide aux jeunes en difficulté,

l'amélioration du logement, la sécurité, la revalorisation des espaces publics urbains, le tourisme, le développement culturel local, l'environnement rural, la gestion des déchets, etc. Dans chacun de ces domaines, se posent des questions de financement et de statut : rôle des coopératives, participation des pouvoirs publics, etc. Des modèles existent et fonctionnent. Ce qui manque à l'heure actuelle, c'est la volonté politique et le dégagement de moyens économiques.

3.6. Une nouvelle complémentarité dynamique entre travail rémunéré et bénévolat

Nous sommes dans une société où de plus en plus tous les échanges de biens et de services ont tendance à passer par la relation économique, à être monétarisés : l'argent devient la mesure de toute chose. Si le service qu'on rend n'est pas payé, c'est qu'il ne vaut pas grand chose... Beaucoup de services qu'on se rendait les uns aux autres deviennent des services professionnels, comme la garde des enfants ou des malades, l'entretien du jardin, etc. Ce n'est pas en soi un mal, mais on risque d'oublier la dimension de gratuité dans les relations humaines.

Par ailleurs, il est illusoire de penser que notre société a les moyens de tout payer. Si de multiples services gratuits ne continuaient pas à être rendus, nos sociétés se dessécheraient et seraient paralysées. Mais le bénévolat n'est pas valorisé. Au contraire, on le soupçonne souvent de voler des emplois. En fait cependant beaucoup de services culturels ou sociaux ne sont possibles que parce que des professionnels et des bénévoles travaillent ensemble.

Il faut inventer une nouvelle complémentarité. Si on réduit le temps de travail de façon significative, on libère du temps. Ce temps libéré peut être valorisé autrement qu'en augmentant simplement le temps consacré aux loisirs : il peut aussi être consacré aux activités socialement utiles, dans le monde associatif, qui joue un rôle déterminant dans le développement du lien social.

Le développement du bénévolat n'est cependant possible, en particulier dans le domaine associatif, que s'il est promu et soutenu par les pouvoirs publics, entre autres, par la prise en charge de certains frais (transports, secrétariat, équipement, etc.) : il n'est pas normal que le bénévolat coûte, faute de quoi il est réservé aux mieux nantis. Il faudrait aussi, dans certains cas, prévoir une prise en charge de certains éléments de sécurité sociale.

Brève conclusion

Nous avons mené en parallèle une réflexion anthropologique et un regard théologique sur le travail. Si on veut faire place aux valeurs de dignité humaine, de participation, de responsabilité sociale et de solidarité, il est possible d'ébaucher un projet de société viable économiquement et socialement, au cœur duquel le travail, à la fois sous sa forme d'emploi et d'engagements libres des personnes, devienne un axe majeur d'une société plus humaine

pour tous.

Cela suppose un véritable projet politique européen et donc aussi la construction d'une Europe plus politique, fondée sur des valeurs de solidarité et de participation, d'attention donnée aux plus faibles, à la qualité de la vie, à la culture et à l'environnement. D'une Europe aussi qui soit consciente de ses responsabilités dans le monde au service de la paix et d'un véritable droit au développement pour l'humanité entière.

[1] Voici les données les plus récentes pour l'Union européenne, en 1999, comparé à 1994 :

– population totale :	375,6 M	370,9 M
– population en âge de travailler :	247,3 M	244,2 M
– emploi total :	155,5 M	148,7 M
– chômeurs :	15,8 M	18,4 M
– taux d'activité :	69,2 %	68,3 %
– taux d'emploi :	62,1 %	60,1 %
– taux de chômage	9,2 %	11,1 %

[2] sur le long terme les comparaisons ne sont pas possibles au niveau de l'Union européenne, pour deux raisons : depuis le début des années 70, on est passé de 9 à 15 membres, et en 1990, il y a eu la réunification de l'Allemagne. Pour l'Union, de 1994 à 1999, on est passé de 148,7 à 155,5 millions d'emplois ; sur le plus long terme, de 1975 à 1999, pour quelques pays : France : de 20,9 à 22,7 M ; Grande-Bretagne : de 25,1 à 27,4 M ; Belgique : de 3,8 à 4 M.

[3] Cf. *La Théologie du travail* de Marie-Dominique CHENU, et les références dans plusieurs encycliques sociales.

[4] Ces mots interviennent ainsi plus de vingt fois dans l'encyclique *Laborem exercens* de Jean-Paul II (1981).

[5] Dans *Centesimus annus* (1991), dix ans après *Laborem exercens*, ce vocabulaire de domination disparaît à peu près complètement, et la référence à la question de l'environnement est explicitement introduite.

[6] Au sujet de cette ambivalence du travail, je relève encore un élément. Dans l'espace

francophone, on a souvent fait remarquer que le mot ‘travail’ vient d’un mot latin ‘tripalium’ qui désigne un instrument de torture (en ce sens, le travail serait seulement une peine dont il faudrait se libérer...). Mais le ‘tripalium’ est aussi un tabouret qui était utilisé pour l’accouchement. Et on dit encore aujourd’hui : une femme en travail, ou une salle de travail dans le contexte de l’accouchement (dans le français ancien d’autres mots comme ‘œuvre’ ou ‘besogne’ ont aussi à la fois une signification en rapport avec le travail et avec la sexualité et l’engendrement, et on dit encore que quelqu’un est né des œuvres d’un tel...). Est-ce un hasard si le texte de la Genèse parle à la fois de la souffrance de l’engendrement et de la peine du travail (ce rapport n’est cependant pas lié en hébreu à la double connotation du vocabulaire) : peine et fécondité tout en même temps ?

[7] Innocent G. GBETEGAN, “ Afrique, un continent qui a mal à sa terre ”, *Foi et développement*, n° 286, septembre 2000, p. 5.